

**PROCES VERBAL – CONSEIL D'ECOLE DU 24 JUIN 2019  
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN CALAS**



**Présents :**

L'équipe enseignante : Mesdames Cazals, Labache, Majchrzak, Lerebours, Brochot, Lafrance, Coatrieux et M.Thevenot

L'équipe du Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) :

Mme Aurélie Théréne,

Les parents élus au conseil d'école :

Mesdames Fofana Valérie, Germani Géraldine, Broutin Fleur, Langella Fanny,

Le représentant de la mairie : Mme Mouny Valérie, Mme Breuilh Charlotte

Trésorière du Sou des Ecoles : Mme LI Sing sing

**Absents :**

Mme Dincdemir Serap, M. Berens Michel, M. Coppel Thierry, Mme Riffat Lana, Mme Drapeau Kadi, parents représentants

**Excusés :**

M. Ferreira de Souza, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Ben Kaddour, enseignante remplaçante rattachée à l'école

**1°/ La sécurité : Bilan de l'exercice incendie et du 3<sup>ème</sup> PPMS**

Le troisième **exercice d'évacuation** a eu lieu le lundi 24 juin 2019 en présence de la police municipale.

L'exercice d'évacuation s'est bien déroulé.

Problème de l'accès handicapé en cas d'évacuation.

Le troisième **Plan Particulier de Mise en Sureté** sur le thème « Tempête » a eu lieu le jeudi 06 juin 2019.

Le confinement a eu lieu dans le couloir pendant 30 minutes. Les élèves ont bien réagi. Le moyen d'alerte est toujours en questionnement. Les exercices se déroulent de mieux en mieux. Cependant, à cette période de l'année, il faut noter une très forte chaleur dans les locaux.

Remarque : La pompiers ne sont pas venus observer nos exercices cette année.

L'équipe déplore cette absence de partenariat alors qu'une collaboration avait commencé il y a deux ans.

## **2°/ Bilan de la liaison conseils école-collège:**

**Journée « comme en sixième »** : Cette journée fonctionne bien. C'est un plus pour les élèves de CM2, ceci leur permet de les préparer à leur future entrée en sixième : découvrir les locaux, poser des questions aux personnels de l'établissement et aux élèves-ambassadeurs.

**Visite de CPE dans les écoles** : Action faite cette année car il a été possible de trouver des créneaux pour évoquer le climat scolaire avec la CPE. Cette action est complémentaire de la journée « comme en sixième ». Les discussions qui se passent dans le cadre de leur école permettent aux CM2 des échanges plus libres.

**Objectif pour l'année prochaine** : travailler sur le vivre ensemble

**Pré-rentrée 2019** : Transmettre les PAP- PPRE- MO PPS-PAI et les livrets scolaires en même temps

## **3°/ Bilan sur les cours nationaux:**

Une plaquette sur les cours nationaux est disponible sur demande au bureau de la directrice.

Il est demandé aux familles de s'engager pour une année scolaire (pas d'arrêt possible au cours de l'année.)

L'éducation nationale est responsable des élèves sur le temps scolaire. Les professeurs doivent donc noter les absences des élèves et les communiquent mensuellement aux écoles.

D'après l'ordonnance de 1956, les devoirs écrits à la maison sont interdits. Il faut donc les limiter car les élèves qui suivent les cours nationaux doivent aussi rattraper les heures de classe qu'ils ont manquées.

Les bulletins des cours nationaux doivent être intégrés au LSU.

L'envoi des évaluations des élèves présents le mercredi après-midi n'est pas inscrit dans le protocole.

**Début des cours nationaux** : 10 septembre 2019

**Demande des parents** : ne pas mettre les APC le mardi au cycle 2.

Il y a deux séances d'APC par semaine et en général les élèves ne font qu'une séance par semaine.

#### **4°/ Perspectives de la rentrée 2019:**

##### **Les effectifs :**

CP : 30 élèves  
CE1 : 34 élèves  
CE2 : 31 dont 3 élèves ULIS  
CM1 : 23 dont 1 élève ULIS  
CM2 : 34 élèves dont 7 élèves ULIS  
ULIS : 12 ULIS

##### **L'équipe enseignante reste inchangée.**

Mme Laila Ben Kaddour reste enseignante remplaçante rattachée à l'école.

##### **Fusion :**

Avec la fusion, M. Cazals devient directrice à 50 % et 25 % formatrice.  
Il n'y aura plus qu'un conseil d'école commun école maternelle / élémentaire.

**Le dispositif ULIS :** 12 élèves sont attendus à la rentrée.

##### **Date et lieu de publication des listes pour la rentrée 2019 :**

Le vendredi 30 août à 18h devant l'école.

**Fournitures :** Les listes des fournitures scolaires seront remises avant la fin de l'année dans chacune des classes et envoyées par mél. Les élèves sont attendus le jour de la rentrée avec un cartable, une trousse.

Cette année, les familles n'auront pas à acheter les agendas. Les élèves auront un agenda coopératif en lien avec un projet d'école sur le vivre ensemble.

**Organisation du 1<sup>er</sup> jour de la rentrée :** La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2019. L'accueil des élèves se fera tranquillement dans l'enceinte de l'école. Les parents sont invités à rentrer dans la cour afin de se présenter à l'enseignante de son enfant.

Le SOU organisera un petit déjeuner dans la cour de l'école.

La journée Ela aura lieu le lundi 14 octobre 2019, la dictée commune se déroulera à 9h, les parents sont invités à partager ce beau moment de solidarité ne venant faire la dictée dans les classes et en participant à l'évènement « Mets tes baskets et bats la maladie ».

L'évènement sera proposé à l'école de la maternelle.

Nous sommes toujours à la recherche d'un parrain.

#### **5°/ La mairie :**

- Quand sera posé le dernier TNI dans la classe ULIS ?

Le TNI est reçu et la pose est programmée pour cet été.

- Est-ce qu'il est prévu qu'on puisse ouvrir les portes grâce au logiciel expérimenté au centre de loisirs ?

Pas voté au budget pour 2019 à voir au budget 2020.

- Les tuiles du mur dans la cour continuent de tomber et peuvent blesser un enfant.

Le Centre Technique Municipal s'en occupe cet été.

- Est-ce qu'il est possible de ranger les trottinettes dans un endroit ?  
Une solution est en cours de réflexion.
- Le terrain vert nécessiterait quelques réparations : lignes blanches, mousse verte qui part.
- Les toilettes extérieures et intérieures sont très souvent bouchées et parfois les élèves restent bloqués à l'intérieur. Il faudrait vérifier les serrures.
- On aimerait engager une collaboration plus proche avec l'équipe du centre de loisirs lors de réunions plus fréquentes.
- Est-ce qu'on peut faire un point sur les travaux demandés pour la fusion.

Lors des réunions il y a aura une vingtaine d'enseignants, ATSEM. Il faut trouver une solution pour trouver un lieu de réunion.

Une réunion sera organisée avec les services techniques pour réfléchir aux différentes possibilités.

Un lieu de travail pour toute l'équipe est nécessaire pour que la fusion fonctionne bien.

#### **Idées :**

Transformer la BCD en salle de réunion : besoin d'affichages

Transformer la salle RASED en BCD : nécessité de sécuriser le bloc informatique / armoire électrique afin que les enfants ne puissent pas y accéder.

Transformer la salle des maîtres en salle de RASED.

Utiliser la salle du centre de loisirs pour la musique sur le temps scolaire.

#### **Intervention RASED :**

12 élèves ont bénéficié de l'accompagnement : lecture, lecture compréhension, mathématiques

L'intervention se fait dans une salle spécifique ou en co-intervention dans les classes.

L'accompagnement se poursuit l'an prochain.

L'équipe ne change pas l'année prochaine.

Mme THERENE remercie l'investissement des enfants et des familles.

Elle remercie également la mairie pour les subventions allouées : petit matériel, tests pour la psychologue, des manuels...et toutes les aides pour le projet LUDISYMBOLE

Elle remercie également les enseignantes de l'école avec qui il est facile de dialoguer et de proposer les meilleurs pour les élèves.

En ce qui concerne le projet LUDISYMBOLE, tous les élèves de GS et de CP ont été testés.

Les premiers retours seront faits aux familles en classe de CE1 en cas de suspicion de dyslexie de type visuel. Dans ce cas, les familles seront orientées vers les professionnels.

Les autres classes seront concernées l'année prochaine.

### **6°/ Le sou des écoles :**

Il y a toujours un problème au niveau de la porte de la réserve du SOU quand il fait très chaud.

Le bilan annuel est très positif.

Il y a eu beaucoup de sponsors ce qui a permis

Fête de l'école : 200 enfants

L'association des escargots a fait un don au Sou des écoles suites à sa fermeture

### **Rendez-vous de la rentrée :**

- **Lundi 2 septembre 2019** : petit déjeuner lors de la rentrée des classes
- **Vendredi 20 septembre 2019** : Buffet canadien
- **Jeudi 3 octobre 2019** : AG du SOU des écoles

Ces dates seront communiquées aux familles par le biais du cahier jaune.

Les seules dates disponibles le week-end pour la fête de l'école sont

- le 9 mai
- le 4 juillet.

Le SOU réfléchit à une fête de l'école en soirée.

Retour positif de la fête de l'école le dimanche

### **7°/ Les questions ou les remarques des parents :**

#### **Mairie :**

- Est-ce qu'il y aura un self à la rentrée de sept 2019?

Oui, les installations se feront durant l'été. Il y aura un temps de rodage, l'organisation pourra évoluer.

Les plans seront communiqués par la mairie.

- Le nouveau règlement de la cantine et du centre de loisirs est daté du 2 avril. Y-a-t-il des changements notables?

Il n'y a que des changements mineurs de l'ordre du formel : appel dans les classes... Avec l'utilisation du self il y aura peut-être des modifications dans le règlement.

- Un retour sur l'inscription au périscolaire qui cette année était détachée de l'inscription à l'école. Il semblerait que ça a créé une certaine confusion. Beaucoup de parents ont manqué l'échéance.

La mairie a donné des flyers aux directeurs qui les ont fait passer dans les cahiers jaunes des enfants.

Les parents souhaiteraient que les informations arrivent par mail.

La mairie s'engage à coupler le flyer à un mail à destination des familles pour l'année prochaine.

- Organisation TPE / centre de loisirs à imaginer autrement... À discuter sur place...

Les parents proposent de décroiser les classes pour ceux qui restent plus longtemps.

La logistique est compliquée car les enfants qui restent au TPE changent tous les jours.

Une discussion sera engagée avec le directeur.

- Quand la nouvelle carte scolaire va être étudiée? quel est le processus de travail adopté? (en lien avec le recensement?) Est-ce toujours une grosse école avec de nombreuses classes qui est envisagée?

Pas d'étude de carte scolaire pour l'instant.

Ce travail se fait en collaboration avec les acteurs de la mairie et l'IEN.

Le PLUIH est prévu au vote de la prochaine commission de la communauté d'agglomération au mois de juillet.

### **Equipe enseignante :**

- Quel est le bilan des nouvelles méthodes utilisées pour les CM1-CM2 ? Y aurait-il de nouveaux développements dans leur orientation?

L'évaluation est positive au niveau du ressenti des élèves et des enseignants.

Une évaluation plus formelle est en cours et sera faite sur deux ans et sur la circonscription du pays de Gex sud.

Différents acteurs sont venus observer le laboratoire de mathématiques : référents maths, IEN, chercheur...

Le projet est suivi par la DFIE comme protocole expérimental.

L'équipe de cycle 3 va mettre l'accent sur la lisibilité du dispositif pour les familles. Un livret et la programmation annuelle seront distribués en réunion de rentrée pour les classes de cycle 3.

Au cycle 2, l'équipe souhaite continuer à travailler avec la méthode MHM qui est complémentaire avec le laboratoire de mathématiques.

- Les CP devaient avoir la visite d'une infirmière. La visite a été annulée. Qu'en est-il?

Suite à la démission de l'infirmière du lycée et le poste n'ayant pas été pourvu, l'infirmière n'est pas en capacité de voir la totalité des CP des écoles de secteur.

Seuls les élèves présentant des difficultés scolaires nécessitant une visite de dépistage ont été vus.

Si l'infirmière reprend son poste actuel l'an prochain, elle fera son possible pour voir les CE1 en priorité dès la rentrée de septembre.

Cependant l'infirmière s'est beaucoup déplacée pour les équipes éducatives.

- Est-ce que vous pouvez nous présenter les grandes lignes de la réforme Blanquer adoptée au printemps et ses éventuelles répercussions à la prochaine rentrée.

La loi n'est pas encore votée.

La séance est levée à 20H05.